

nantes-citoyennete.com

Conseil de Développement de Nantes Métropole

Délégation :

« Enjeux du développement durable »

Le développement durable dans les documents d'urbanisme



AURAN

Le 1^{er} avril 2009

Agence d'urbanisme de la région nantaise

1. DÉFINITIONS ET CONCEPT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

1972 - Conférence de Stockholm, rapport du club de Rome « Halte à la croissance »

Les définitions «classiques»

- ⇒ La prise en compte des interrelations, la transversalité , (sommet de la terre à Rio) : **Un processus de développement qui prend en compte à la fois la protection de l'environnement, l'équité sociale, et la performance économique, auquel s'ajoute la gouvernance et le culturel.**
- ⇒ La notion du temps et de notre responsabilité vis à vis des générations futures (rapport Brundland, 1987) : **Répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins.**

Le code de l'urbanisme (Loi SRU) article L 121.1.

Il définit les dispositions générales applicables aux SCoT, PLU, cartes communales et DTA.

Trois principes :

Équilibre,

Diversité des fonctions urbaines et mixité sociale,

Respect de l'environnement.

Équilibre

L'**équilibre** entre le **renouvellement urbain**, un **développement urbain maîtrisé**, le développement de **l'espace rural**, d'une part, et la **préservation des espaces affectés aux activités agricoles et forestières** et la **protection des espaces naturels et des paysages**, d'autre part, en respectant les objectifs du développement durable.

...

Diversité des fonctions urbaines et mixité sociale

...

La diversité des fonctions urbaines et la **mixité sociale** dans l'habitat urbain, et dans l'habitat rural, **en prévoyant des capacités de construction et de réhabilitation suffisantes** pour la satisfaction, sans discrimination, des besoins présents et futurs en matière **d'habitat, d'activités économiques**, notamment **commerciales**, d'activités **sportives** ou **culturelles et d'intérêt général**, ainsi que **d'équipements publics**, en tenant compte en particulier de **l'équilibre entre emplois et habitat**, ainsi que des moyens de **transports** et de la **gestion des eaux**.

...

Respect de l'environnement

...

Une utilisation **économe et équilibrée des espaces naturels urbains, périurbains et ruraux**, la maîtrise des besoins de **déplacement** et de la circulation automobile, la préservation de la **qualité de l'air**, de l'**eau**, du **sol** et du **sous-sol**, des **écosystèmes**, des **espaces verts**, des **milieux, sites et paysages naturels ou urbains**, la réduction des **nuisances sonores**, la sauvegarde des **ensembles urbains remarquables** et du **patrimoine** bâti, la prévention des **risques naturels** prévisibles, des **risques technologiques**, des **pollutions** et des **nuisances de toutes natures**.

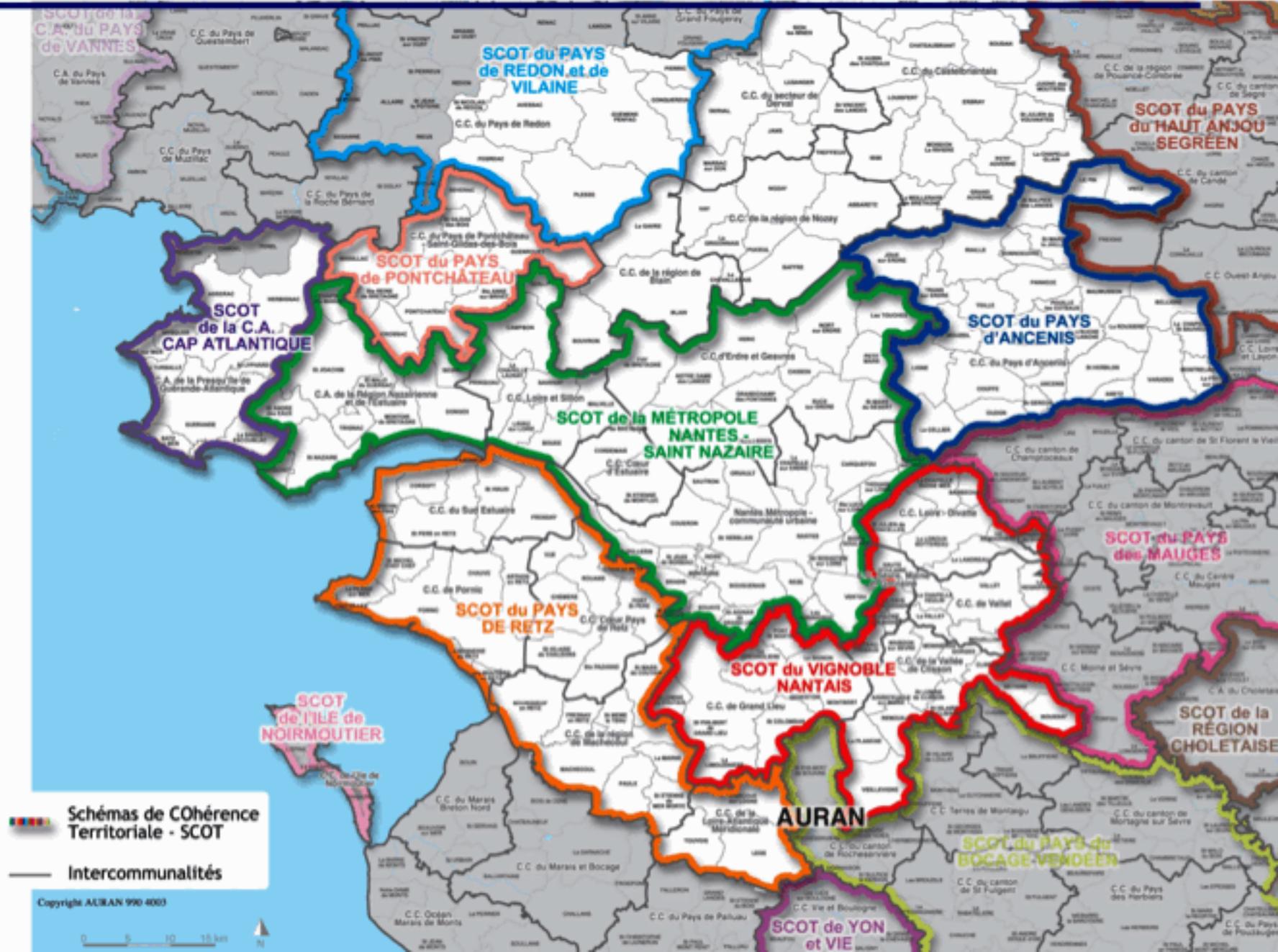
- ⇒ Engagement des ministres européens d'engager un **débat politique**, de soutenir les conceptions du **développement urbain intégré** (association des acteurs économiques, des groupes d'intérêt et du public).

- ⇒ Mieux tirer profit des approches d'une politique de développement urbain intégrée.
 - Création et préservation d'espaces publics de qualité
 - **Modernisation des réseaux d'infrastructures et augmentation du rendement énergétique (transports urbains durables, efficacité énergétique, utilisation rationnelle des ressources naturelles, habitat groupé comme base importante en vue de l'utilisation efficace et durable des ressources, méthodes de planification urbaine et régionale permettant d'empêcher l'étalement urbain).**
 - Éducation et formation.
 - Accorder un intérêt particulier aux quartiers urbains défavorisés.

Le programme «urbanisme et gouvernance territoriale» du Grenelle de l'environnement.

- ⇒ Lancer un programme ambitieux de **reconquête des centres-villes en déclin.**
- ⇒ Engager un plan volontariste d'**écoquartiers** impulsé par les collectivités territoriales.
- ⇒ Inciter à une **planification globale de l'urbanisme**, intégrant transport, logement, espaces publics, commerce, et généraliser les **SCoT** dans les zones sensibles.
- ⇒ Introduire dans les SCoT des critères de **performance énergétique** et d'émissions de **GES.**
- ⇒ Généraliser les **plans « Climat-énergie »** territoriaux d'ici à la fin de 2012, à l'échelle des communautés d'agglomération.
- ⇒ Introduire **l'adaptation au changement climatique** et la maîtrise de l'énergie **dans les objectifs de l'aménagement** du territoire des bassins de vie.
- ⇒ Permettre de **lutter concrètement contre l'étalement urbain.**

Les 7 SCoT du département de Loire-Atlantique



 Schémas de Cohérence Territoriale - SCoT

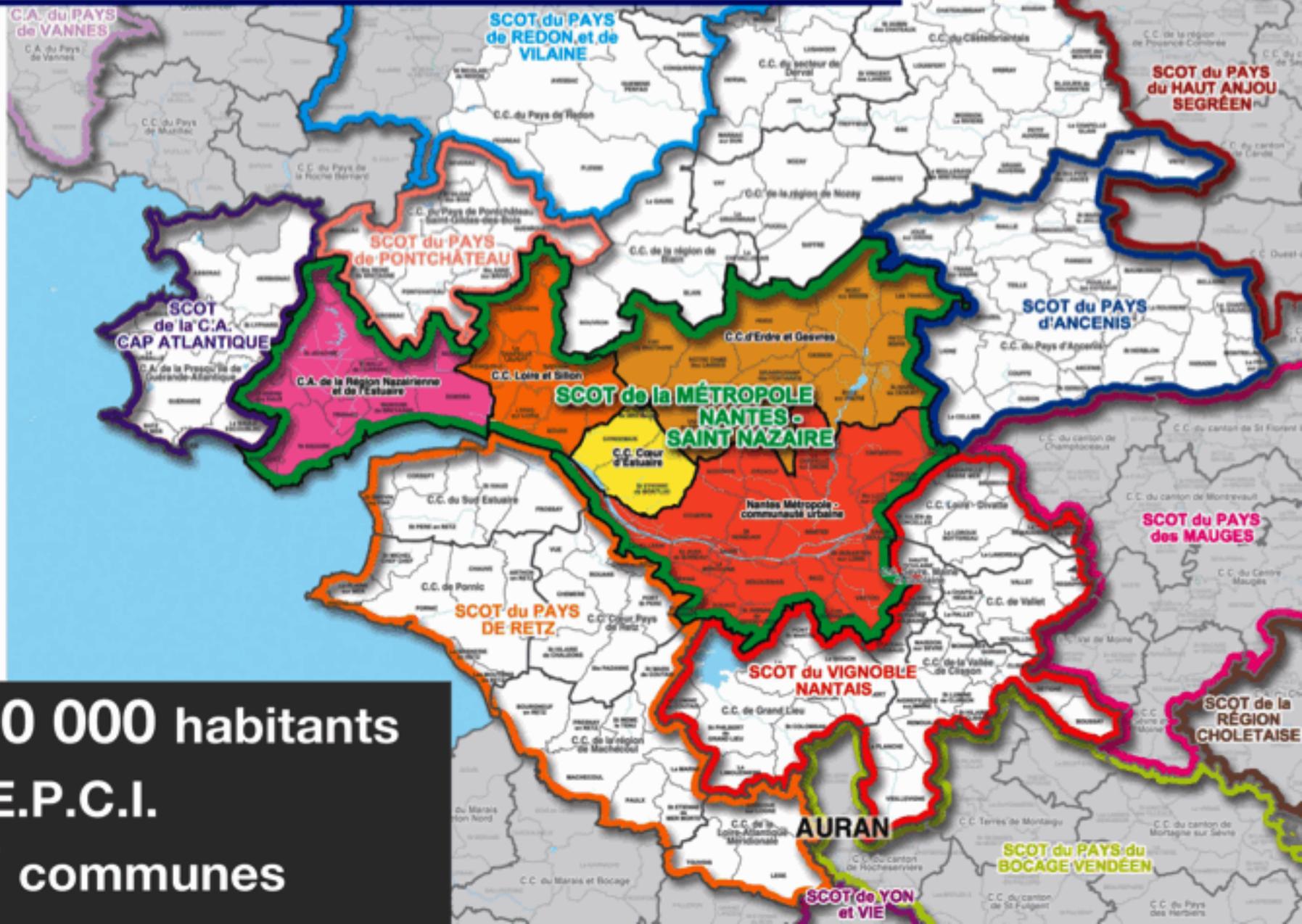
 Intercommunalités

Copyright AURAN 990 4003

0 5 10 15 km



Le Schéma de Cohérence Territoriale de la métropole Nantes - Saint Nazaire



800 000 habitants
5 E.P.C.I.
57 communes

**Quelle métropole
en 2020 ?**

Schéma de Cohérence Territoriale

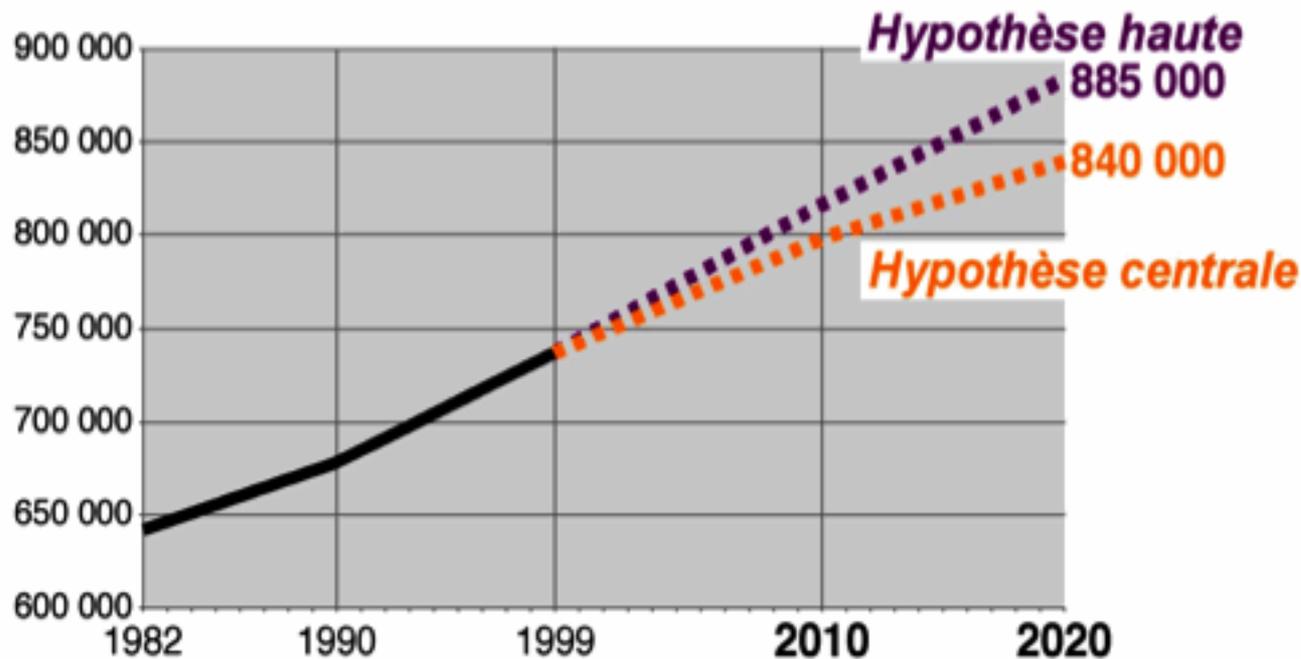
EXPERTISE AURAN

ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE POUR LA METROPOLE NANTES - SAINT-NAZAIRE

JUIN 2003

↙ Enjeux démographiques : entre 100 000 et 150 000 habitants de plus à l'horizon 2020 ?

Projection de la population 2020



Sources : INSEE modèle OMPHALE, AURAN

Une progression de 14% à 20%

↙ Se préparer à une augmentation de moitié des plus de 60 ans ?

Les dynamiques du territoire

⇒ 782 000 habitants :

+6 000 habitants tous les ans.

	habitants	Évolution annuelle
Nantes Métropole	581 000	+0,6%
CARENE	115 700	+0,6%
Erdre et Gesvres	52 000	+2,3%
Loire et Sillon	21 500	+2,1%
Cœur d'Estuaire	11 200	+1,0%

⇒ Perspectives d'évolution :

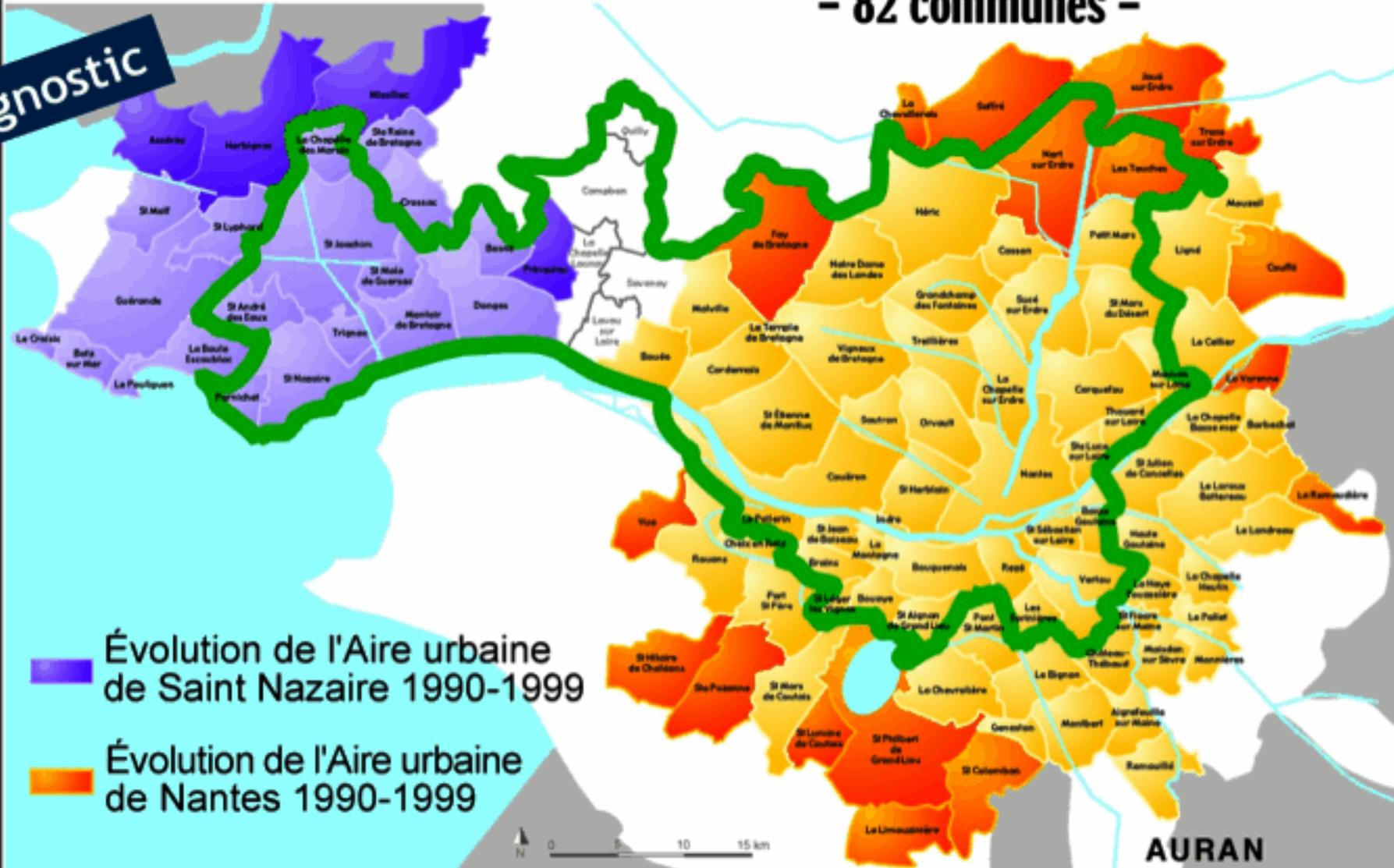
+100 000 habitants en 2020 ?

Deux grands bassins de vie

Aire urbaine de St Nazaire
- 23 communes -

Aire urbaine de Nantes
- 82 communes -

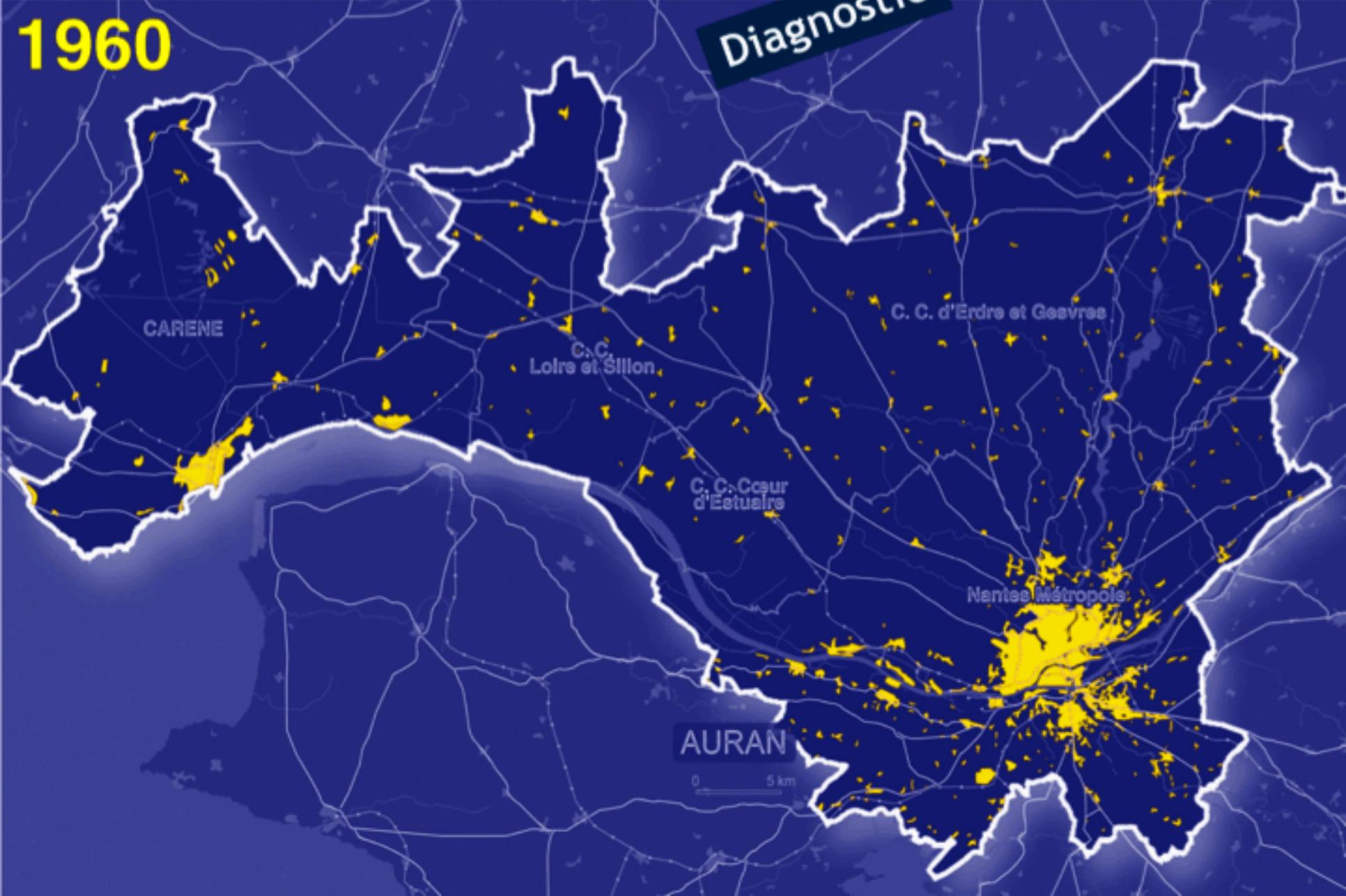
Diagnostic



Étalement urbain

Diagnostic

1960



Étalement urbain

Aujourd'hui

Diagnostic



En 40 ans, la surface urbanisée a été multipliée par 3.

Enjeux exprimés

- Accueillir 100 000 habitants supplémentaires à l'horizon 2020.
- Réduire la consommation d'espace.
- Relier urbanisation et transports collectifs.
- Rechercher un meilleur équilibre habitants/emplois.
- Le développement durable comme fil rouge du processus.
- ...

Cibles de développement durable

- ***Lutter contre l'étalement urbain.***
- ***Préserver l'espace agricole.***
- ***Mixité sociale et solidarité.***
- ***Protéger la biodiversité.***
- ***Changement climatique, performance énergétique.***
- ***...***

Le SCoT

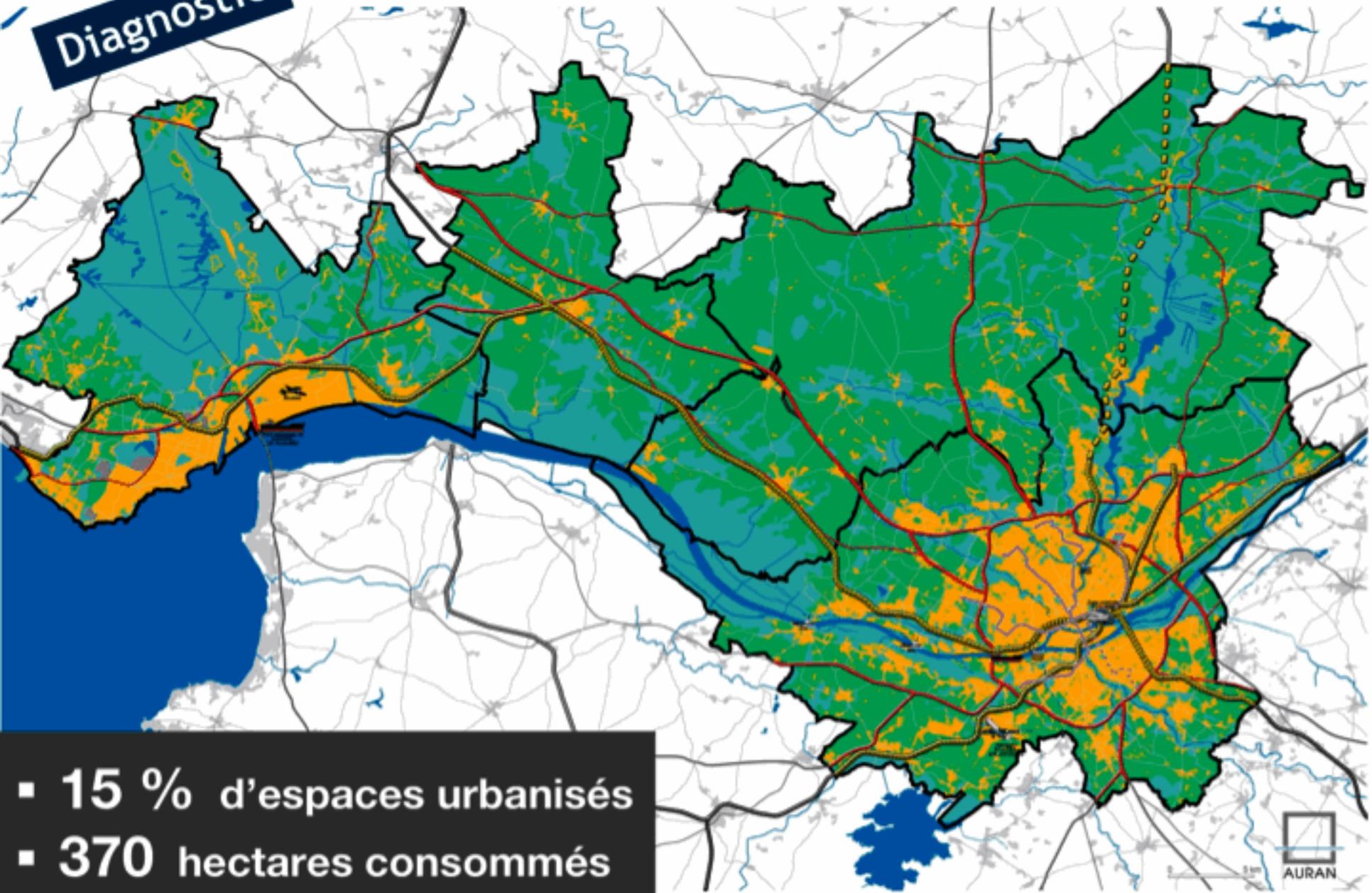
Des grands principes... aux orientations concrètes

- 1. Maîtriser l'urbanisation, maintenir les grands équilibres.**
- 2. Permettre à chacun de se loger.**
- 3. Assurer la mobilité des habitants.**
- 4. Assurer le développement économique sur tout le territoire.**
- 5. Protéger toutes les ressources du territoire.**

1. Maîtriser l'urbanisation, maintenir les grands équilibres

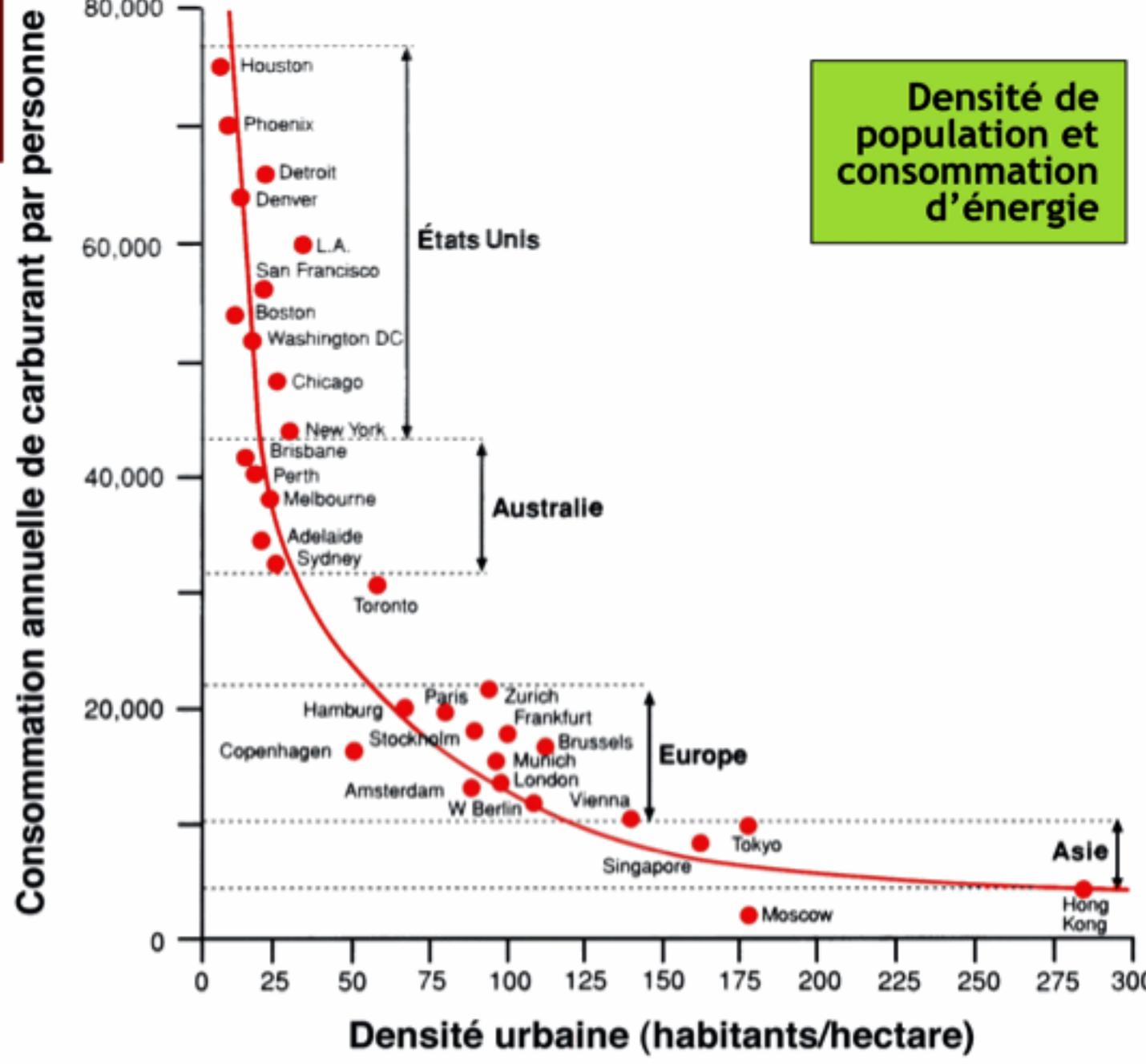
- *Lutter contre l'étalement urbain.*
- *Préserver l'espace agricole*

Diagnostic

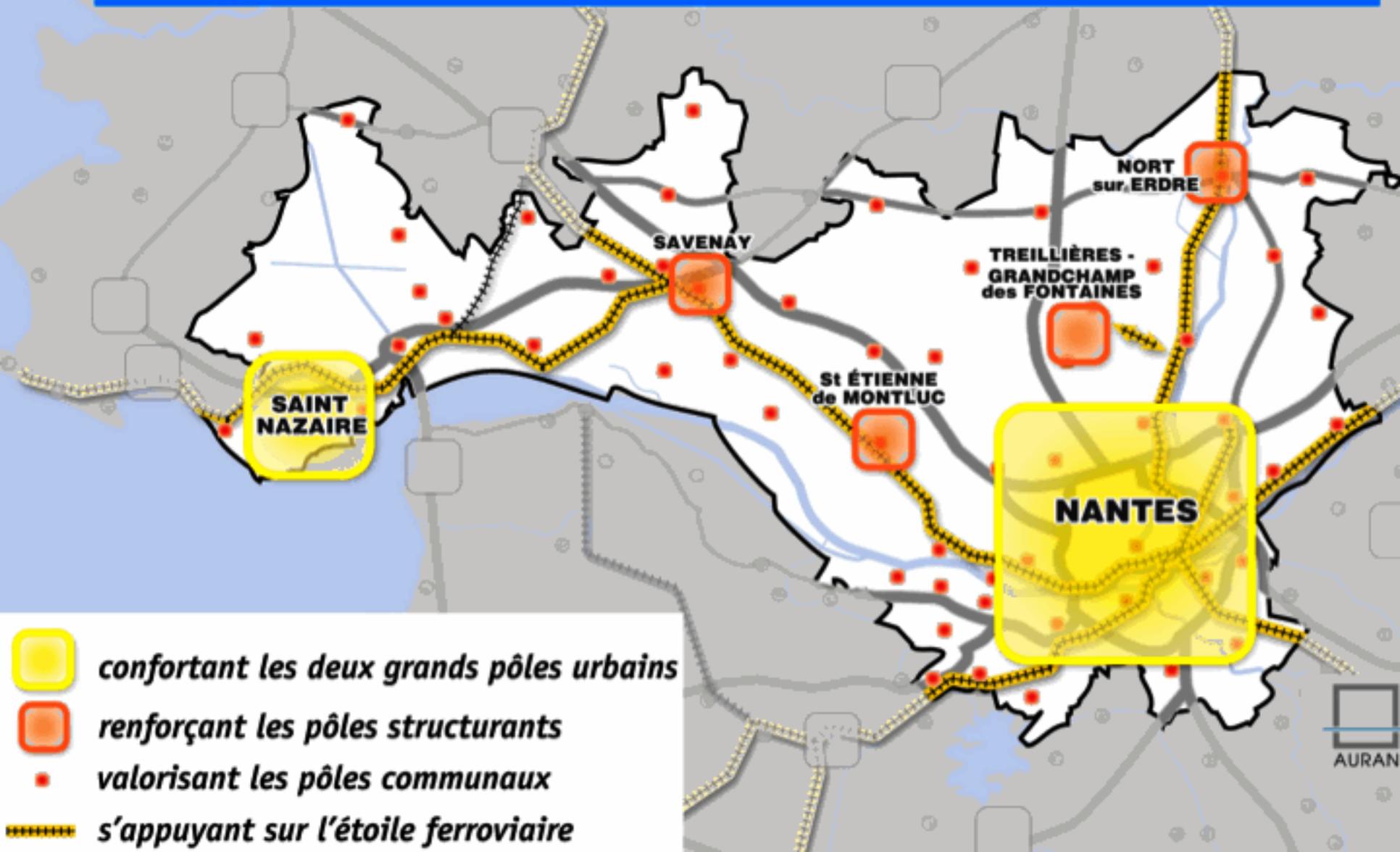


- 15 % d'espaces urbanisés
- 370 hectares consommés par an

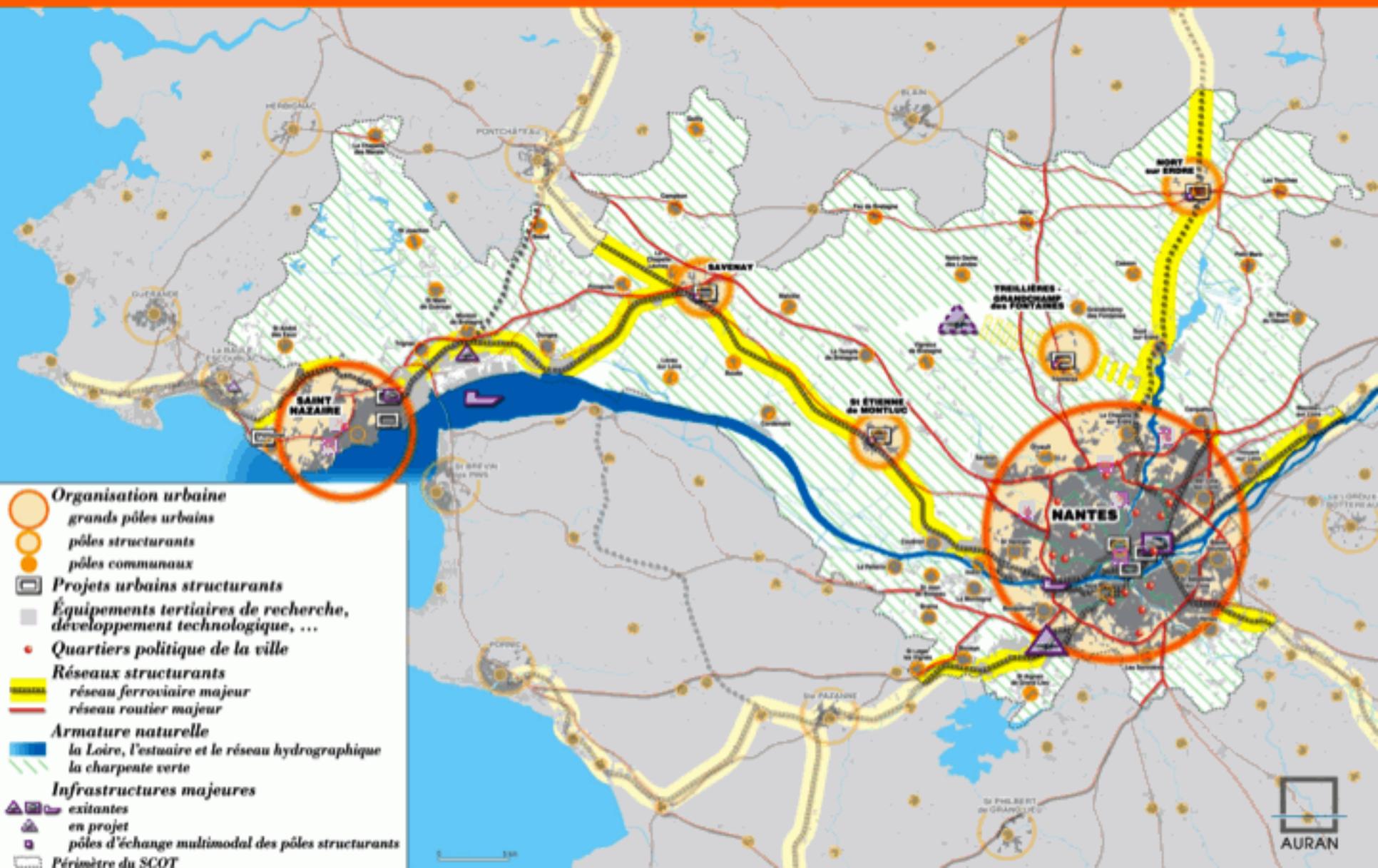
L'impact énergétique



Organiser l'urbanisation, préserver les équilibres du territoire, soutenir les dynamiques locales en :

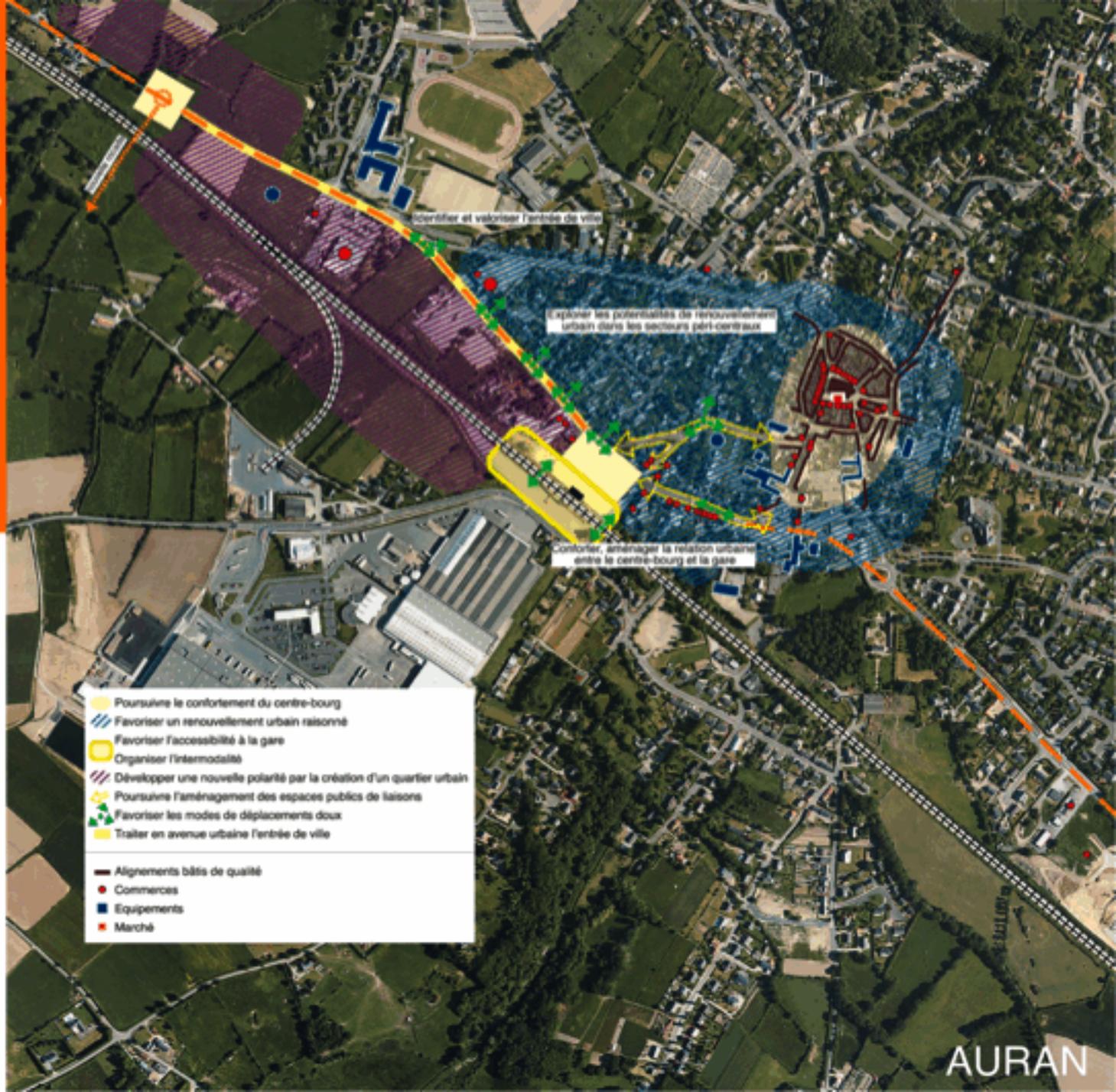


Organisation de l'espace et restructuration des espaces urbanisés



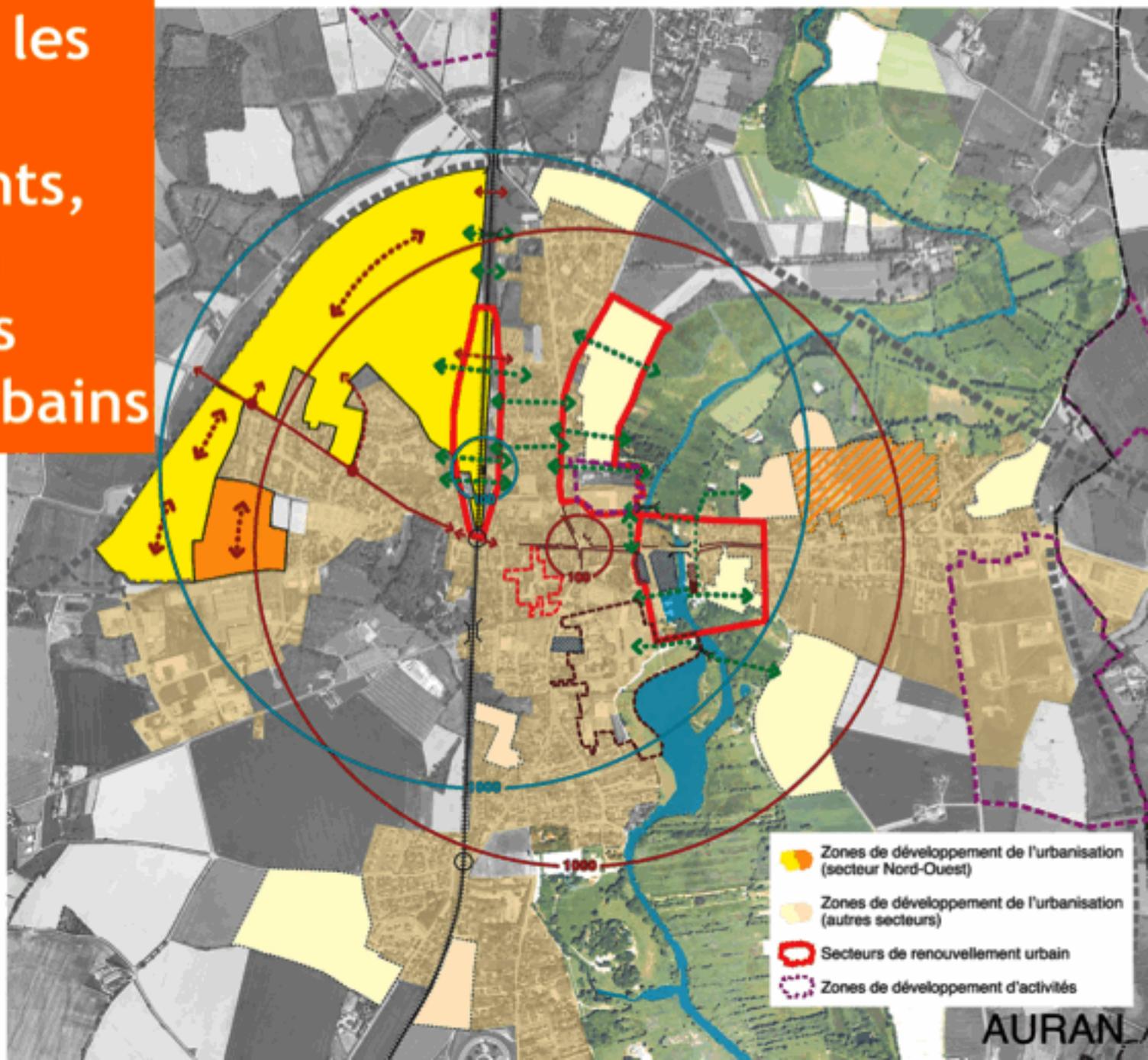
Conforter les pôles structurants mettre en œuvre des projets urbains

Étude du pôle structurant de Saint Étienne de Montluc



Conforter les pôles structurants, mettre en œuvre des projets urbains

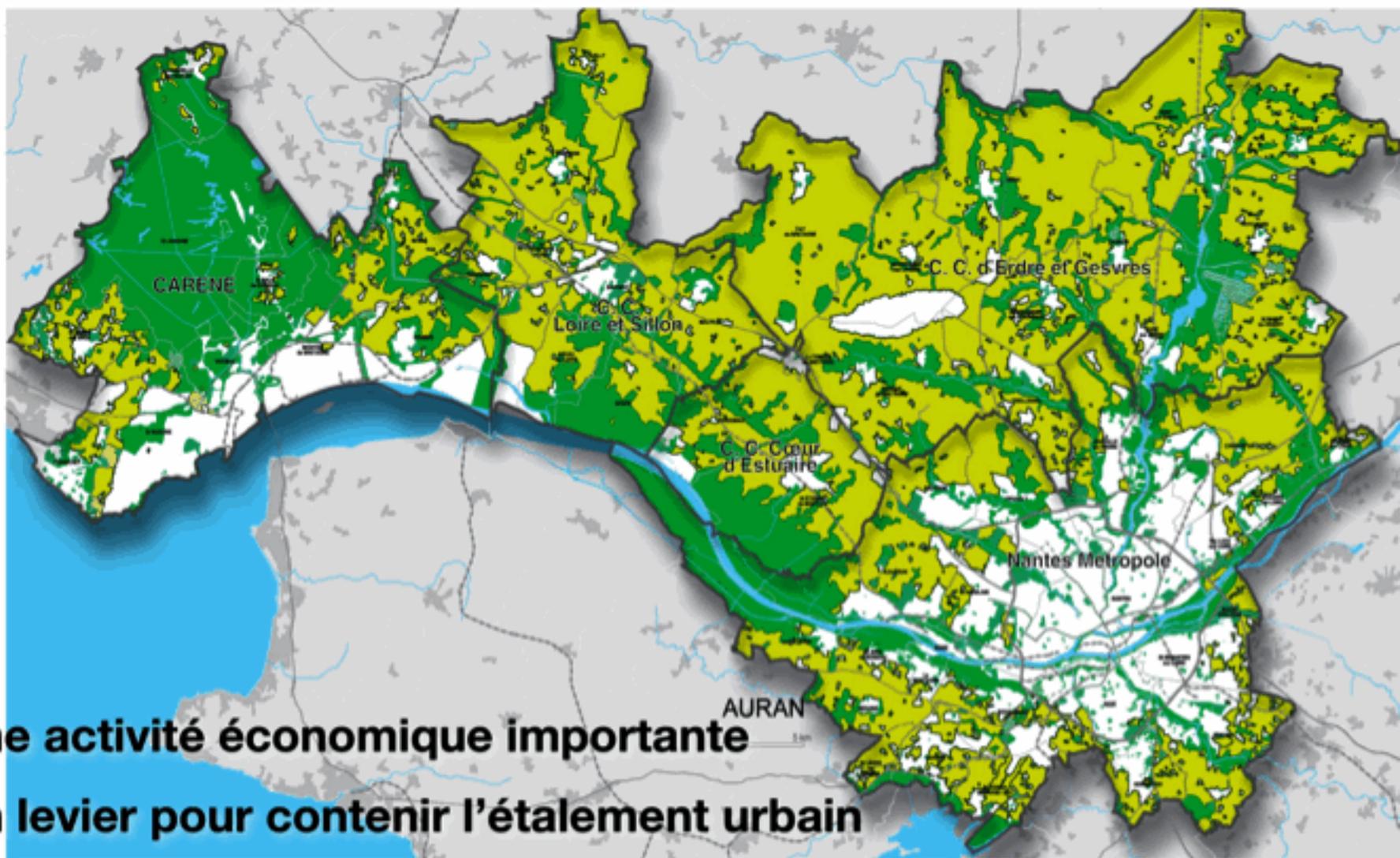
Étude du pôle structurant de Nort sur Erdre



Économiser l'espace

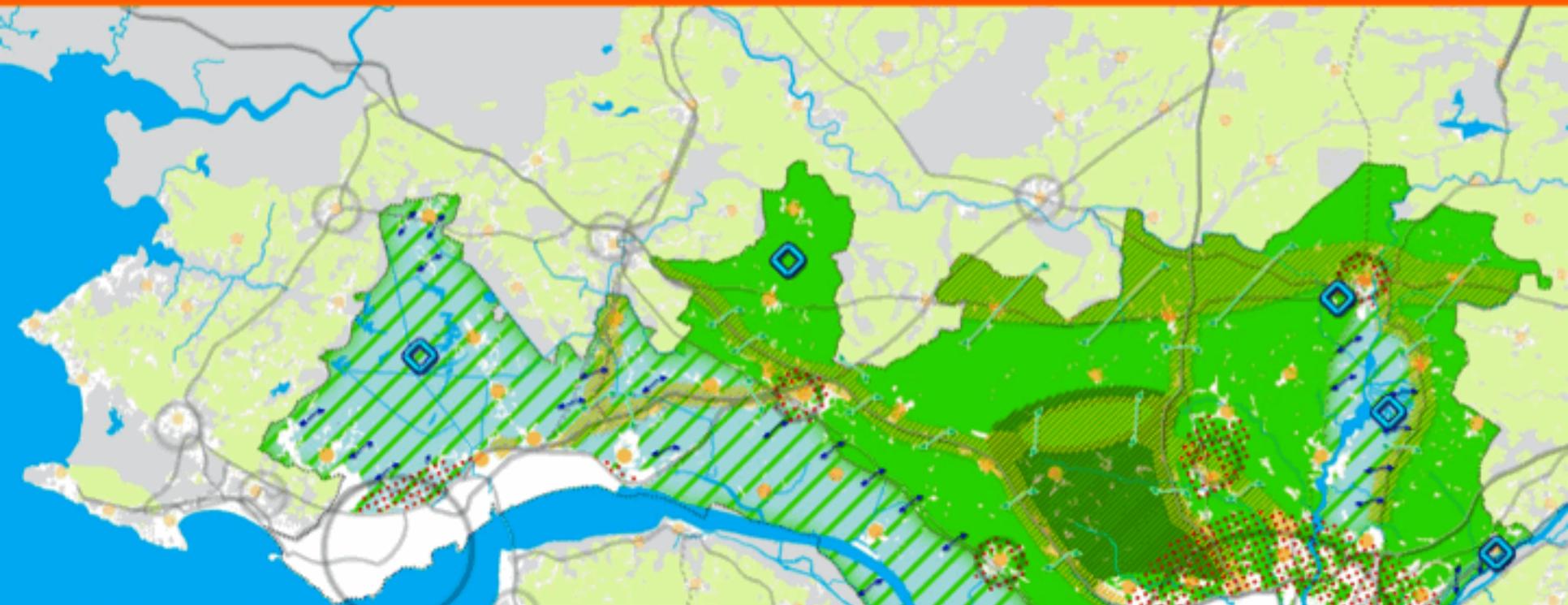
- **Réduire d'au moins 10% la consommation annuelle d'espace.**
- **Privilégier le renouvellement urbain et la densification des opérations d'habitat, inscrire les extensions urbaines en continuité des centres villes et centres bourgs.**
- **Limiter fortement les extensions des villages et contenir les hameaux dans leurs limites actuelles.**
- **Les PLU doivent fixer des objectifs de densité et de mixité aux extensions urbaines, et expertiser le potentiel de densification.**
- **...**

L'enjeu du territoire agricole



- Une activité économique importante
- Un levier pour contenir l'étalement urbain
- Donner une lisibilité du développement urbain et des infrastructures

Assurer la protection de l'espace agricole



Préserver des espaces agricoles fonctionnels

Maintenir des coupures vertes entre les bourgs et centres urbains

Favoriser une activité agricole dans les zones humides et assurer la pérennité du système agraire "terres hautes/terres basses" sur des territoires à forte sensibilité environnementale

Favoriser le maintien d'une activité agricole dans les couronnes urbaines de Nantes et Saint Nazaire et autour des quatre pôles structurants

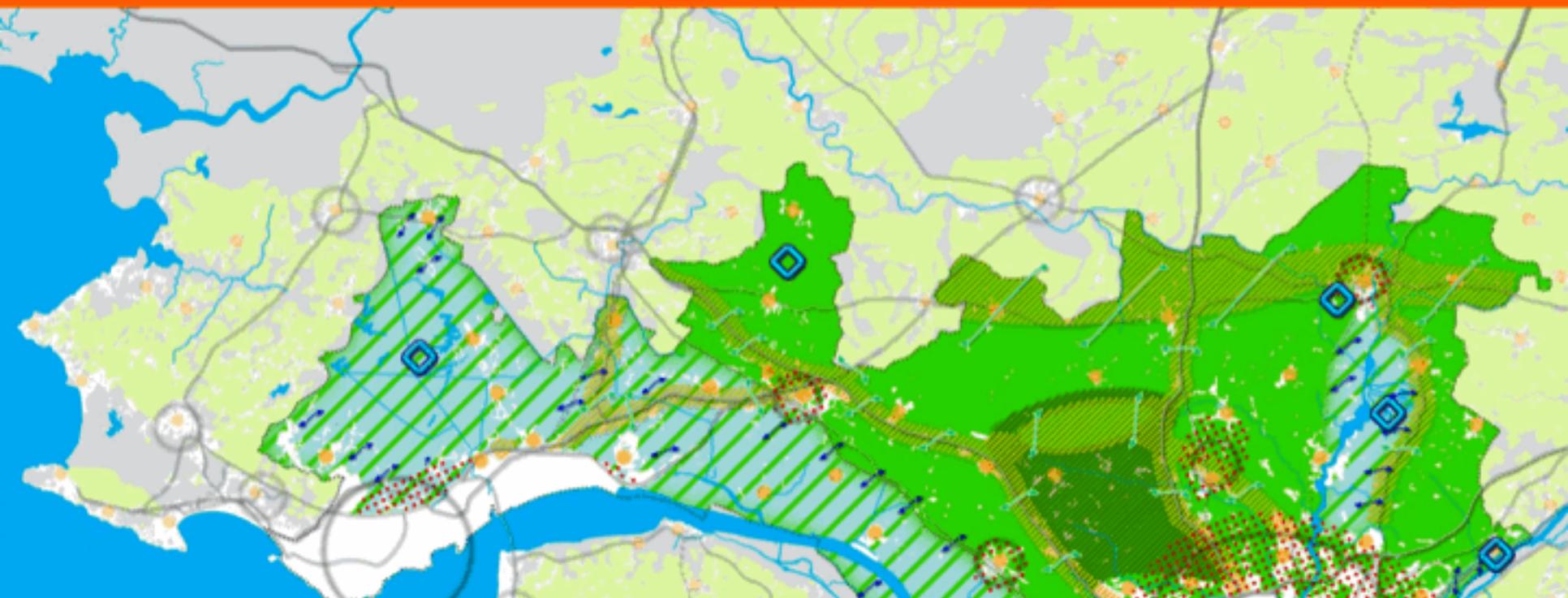
Préserver un espace agricole pérenne autour du projet aéroportuaire et entre le site du projet et le Nord de l'agglomération nantaise

Accompagner les évolutions des espaces agricoles fonctionnels susceptibles d'être perturbés par des équipements ou des infrastructures de transport.

Maintenir les circulations agricoles, les sécuriser

Enjeux spécifiques (Grande Brière indivise, zones de captages de Cambron, Nort sur Erdre, Mazerolles, Mauves sur Loire, Basse Goulaine)

Assurer la protection de l'espace agricole



Classer au minimum 69 000 ha en espaces agricoles pérennes à 20 ans

	Surface totale	Surface des espaces agricoles
Nantes Métropole	52 300 ha	15 000 ha
CARENE	32 000 ha	4 700 ha
Erdre et Gesvres	50 900 ha	32 000 ha
Loire et Sillon	21 000 ha	13 000 ha
Cœur d'Estuaire	9 600 ha	4 300 ha

Les schémas de secteurs précisent les espaces concernés.

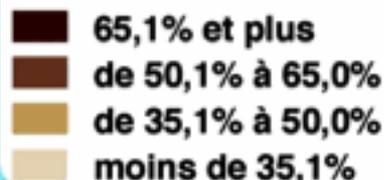
2. Permettre à chacun de se loger

- ***Mixité sociale et solidarité.***

La difficulté des parcours résidentiels

Diagnostic

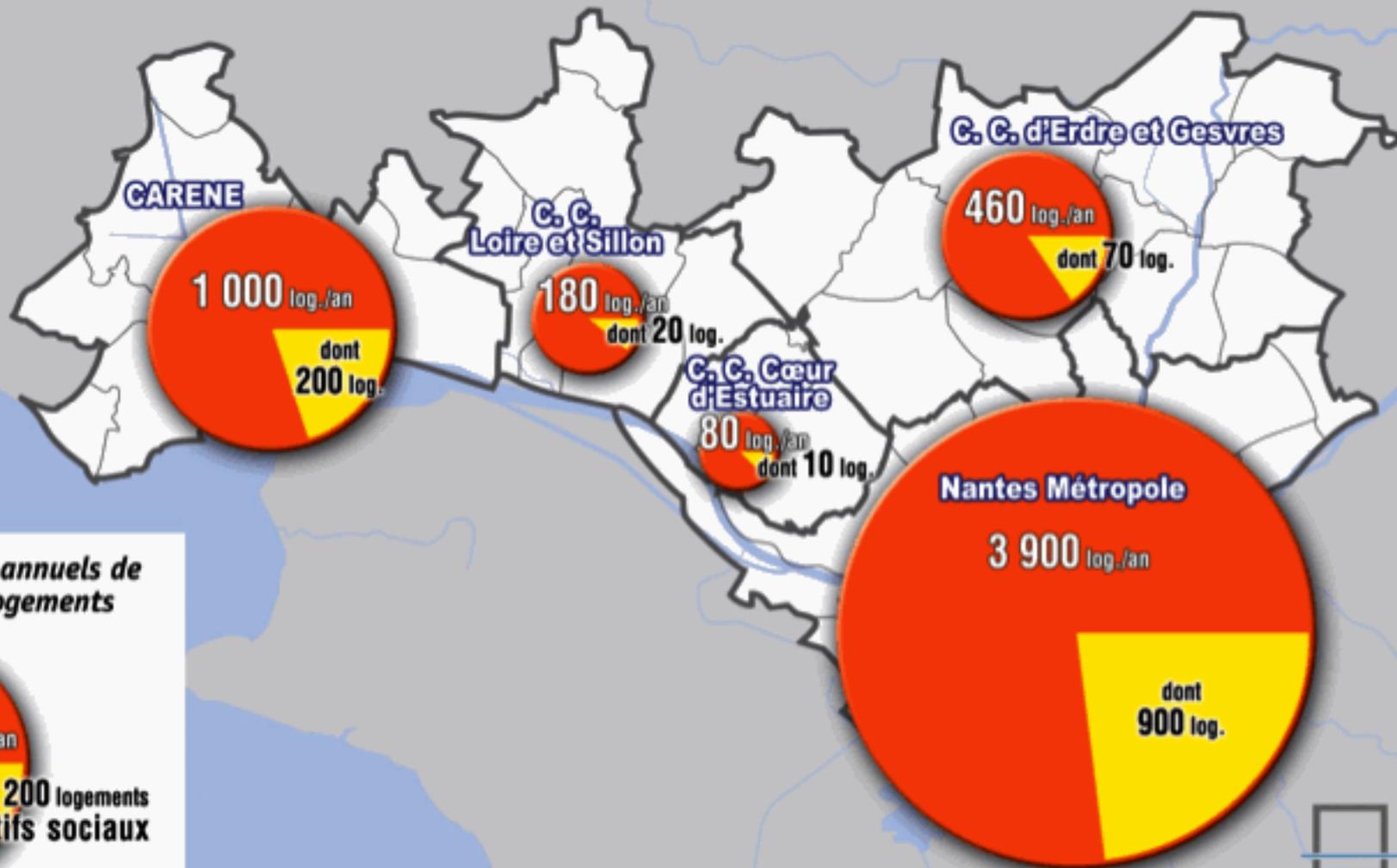
Part des PTZ autorisés
parmi l'ensemble des
logements construits
entre 1997 et 2002 :



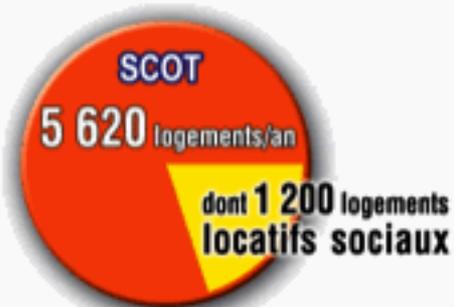
AURAN

- Des difficultés pour accéder à la propriété
- Une offre locative à rééquilibrer...
- ... notamment l'offre sociale

Se loger, vivre ensemble : Produire 5 620 logements par an



Objectifs moyens annuels de construction de logements



Renforcer la production de logements sociaux

- **1 200 logements locatifs sociaux (hors PLS) par an.**
- **Une part de 20% minimum de logements locatifs sociaux dans les objectifs de construction neuve pour Nantes Métropole et la Carene**
- **20 % préconisés à moyen terme dans les 4 pôles structurants**
- **Rechercher plus de 10% de logements locatifs sociaux dans les objectifs de construction des autres communes**

Favoriser la production de logements locatifs privés, notamment dans le périurbain.

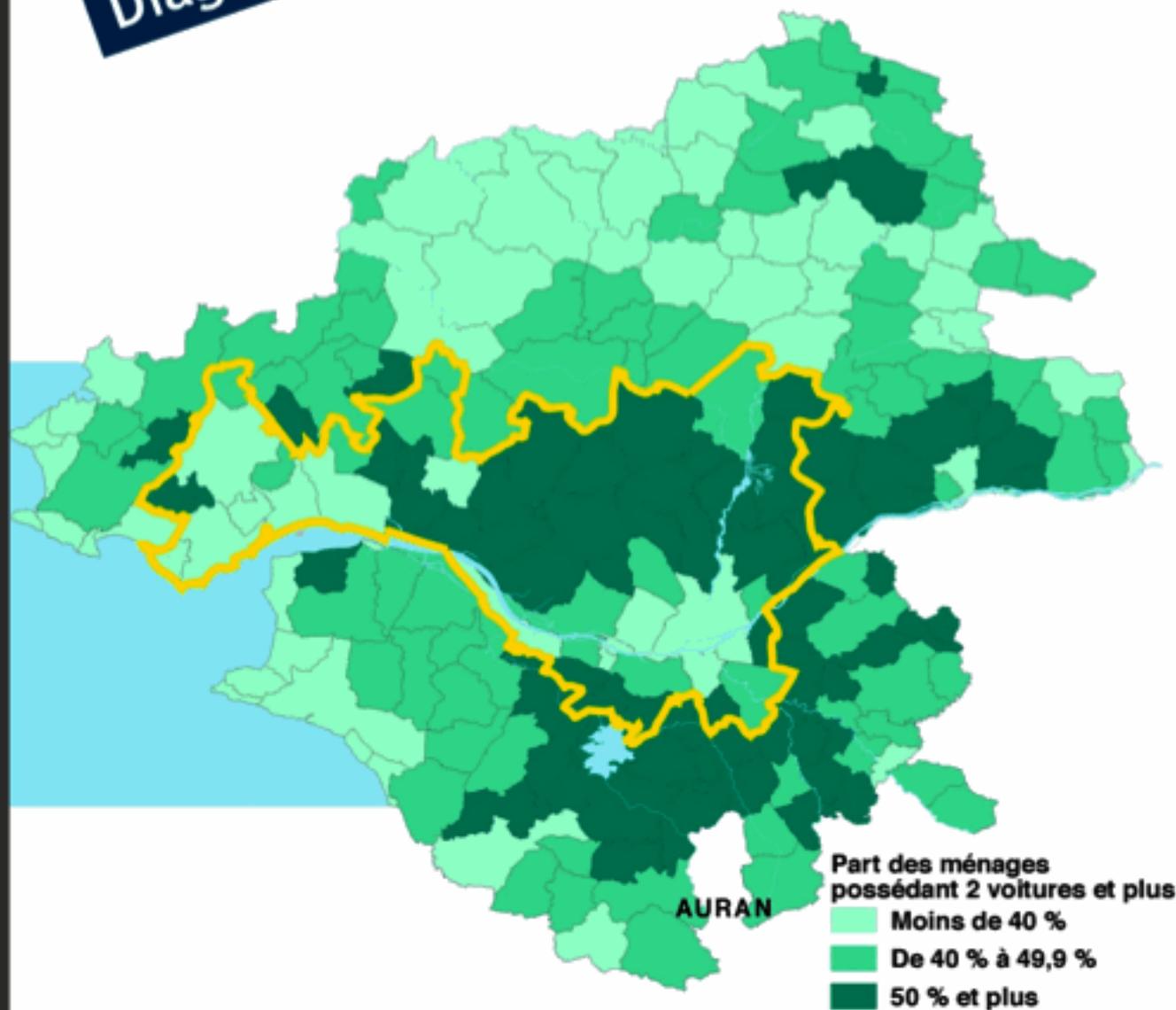
Faciliter l'accèsion à prix maîtrisé.

3. Assurer la mobilité des habitants

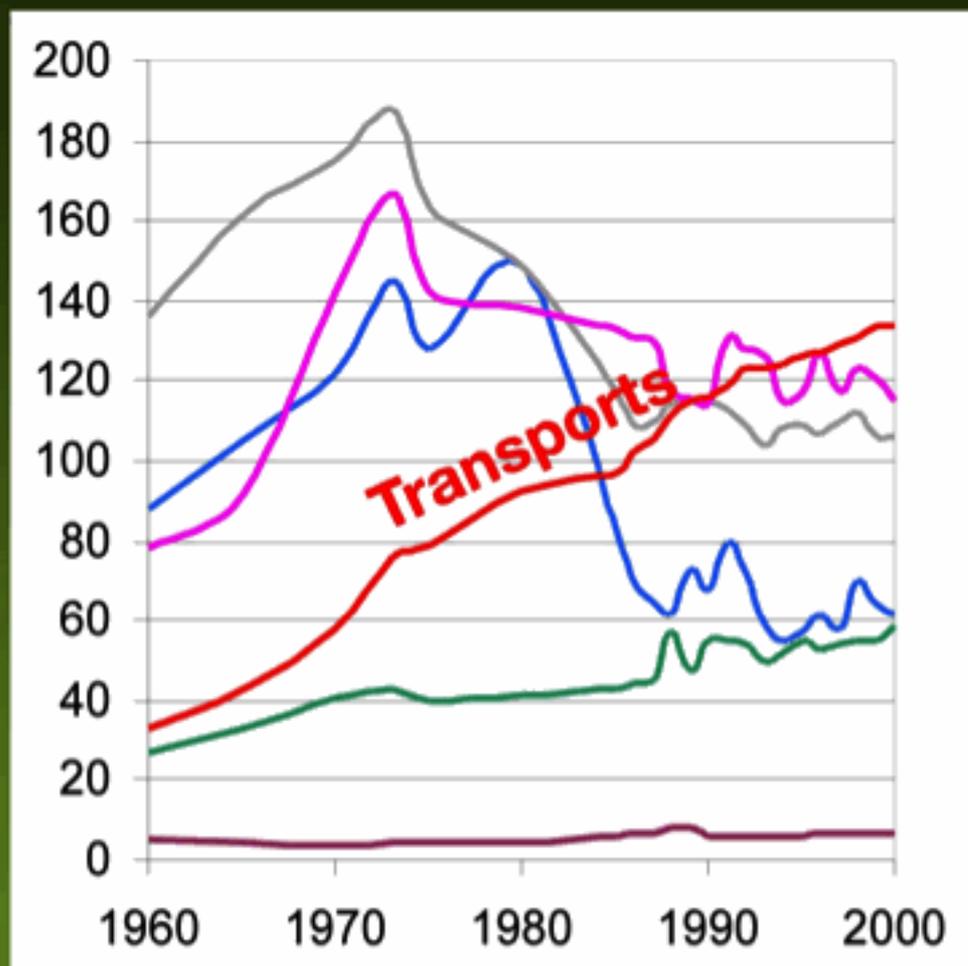
- ***Changement climatique, performance énergétique.***

Diagnostic

- **57%** des actifs travaillent hors de leur commune de résidence.
- **3 déplacements sur 4** concernent les loisirs, les achats, les affaires personnelles, la formation.
- **61%** des ménages périurbains ont 2 voitures et plus, contre **35%** dans Nantes Métropole.



Émissions de CO2 en France



■ **Transports**

28%

■ **Résidentiel
Tertiaire**

24%

■ **Industrie
manufacturière**

22%

■ **Transformation
d'énergie**

13%

■ **Agriculture
Sylviculture**

12%

■ **Autres**

1%

**2050 : baisse de
75% des gaz à effet
de serre
(Pour limiter le
réchauffement à +2°C)**

ADEME

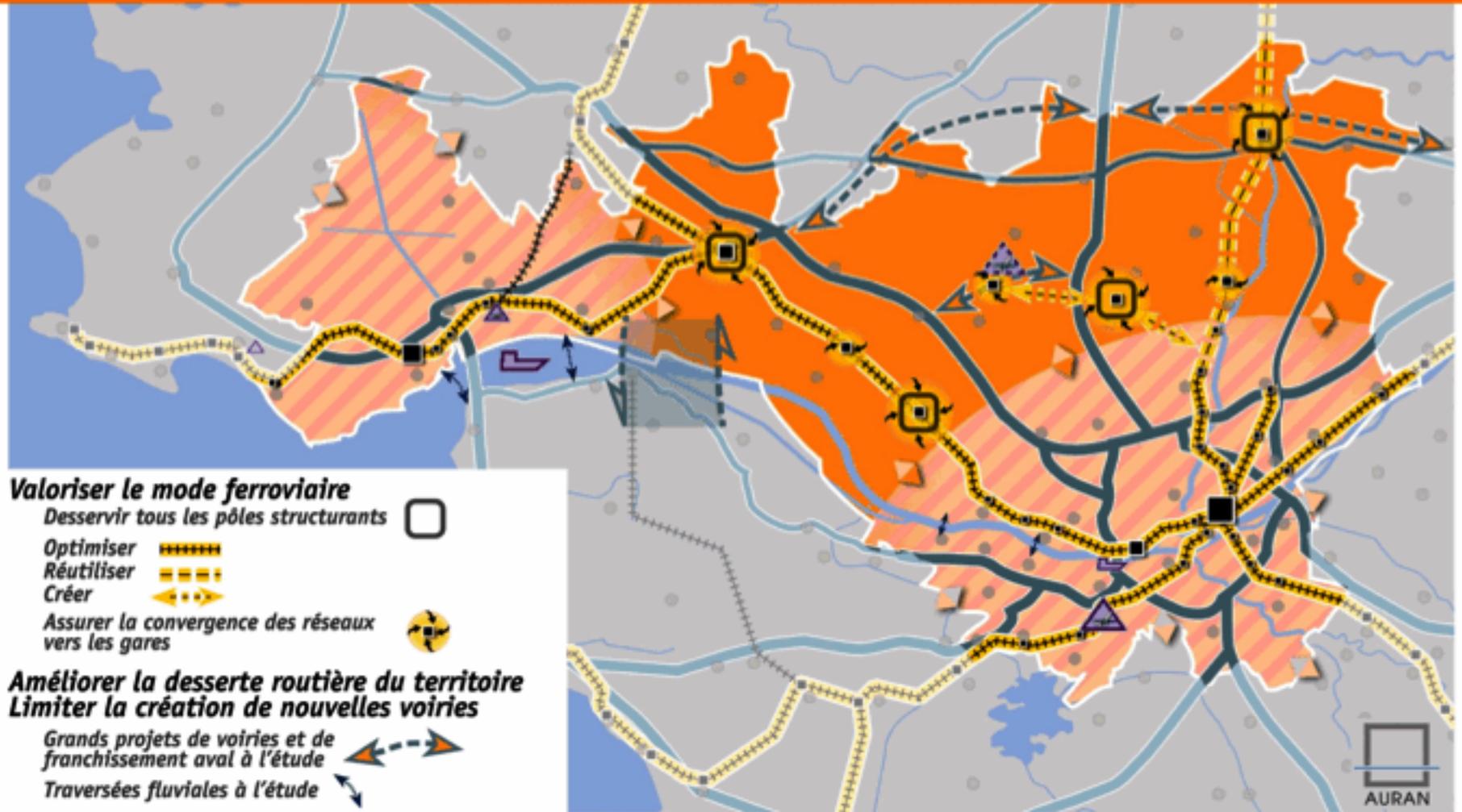


Source: CITEPA / coralie / format SECTEN

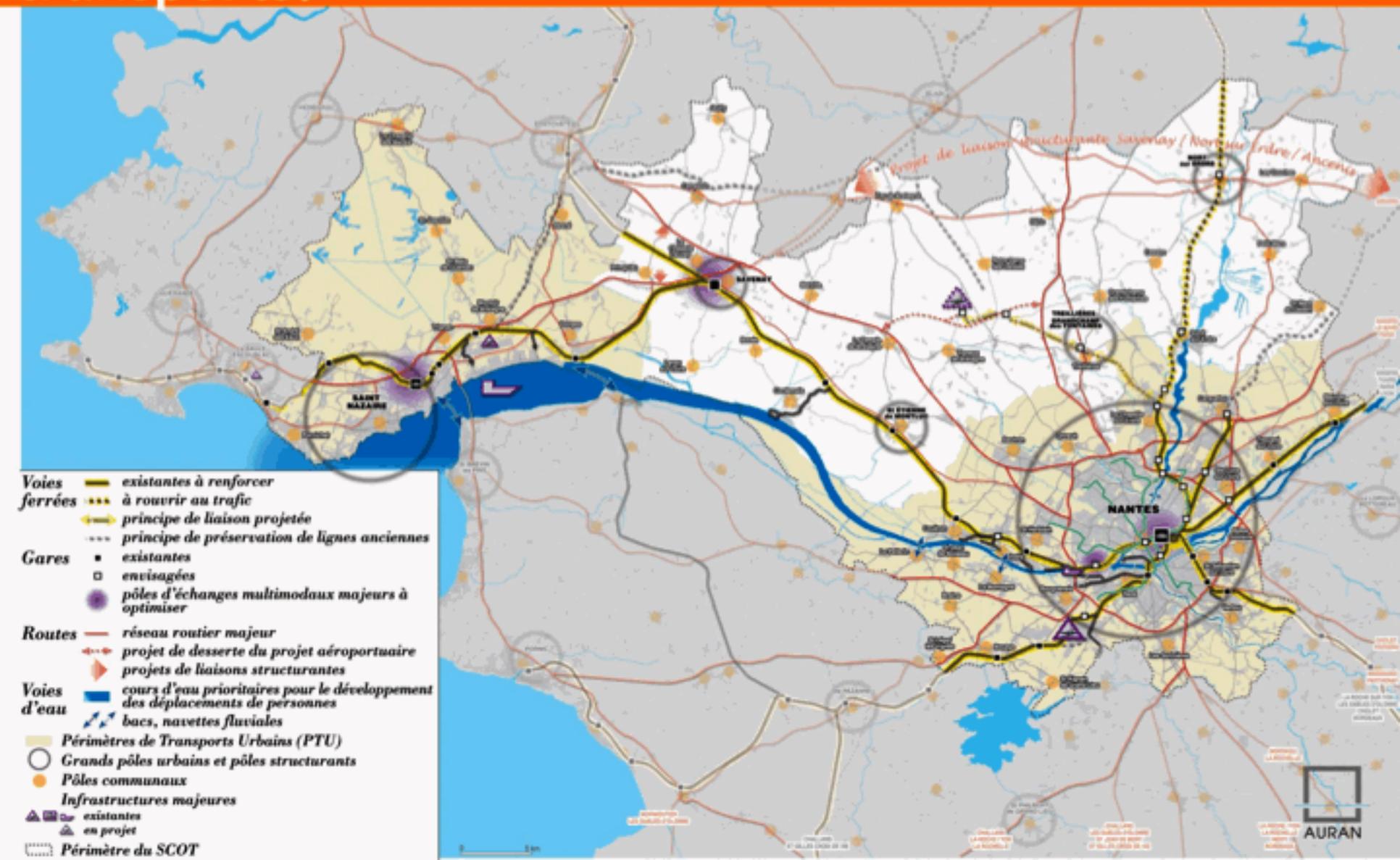
Développer les alternatives à la voiture

- **Développer le potentiel du réseau ferroviaire : accompagner la réouverture de 40 km de voies ferrées, préserver 35 km de voies inutilisées.**
- **Organiser la complémentarité des moyens de déplacements : aménager les gares en pôles de centralité.**
- **Développer la ville des «courtes distances», prévoir les modes doux dans toute nouvelle opération d'aménagement et de construction.**
- **Encourager à utiliser l'automobile autrement (apaiser le réseau routier, optimiser le stationnement).**
- **Fret et sites d'activité.**
- **...**

Structurer le territoire par les réseaux ferroviaires et les transports collectifs. Améliorer l'accessibilité et la desserte du territoire.



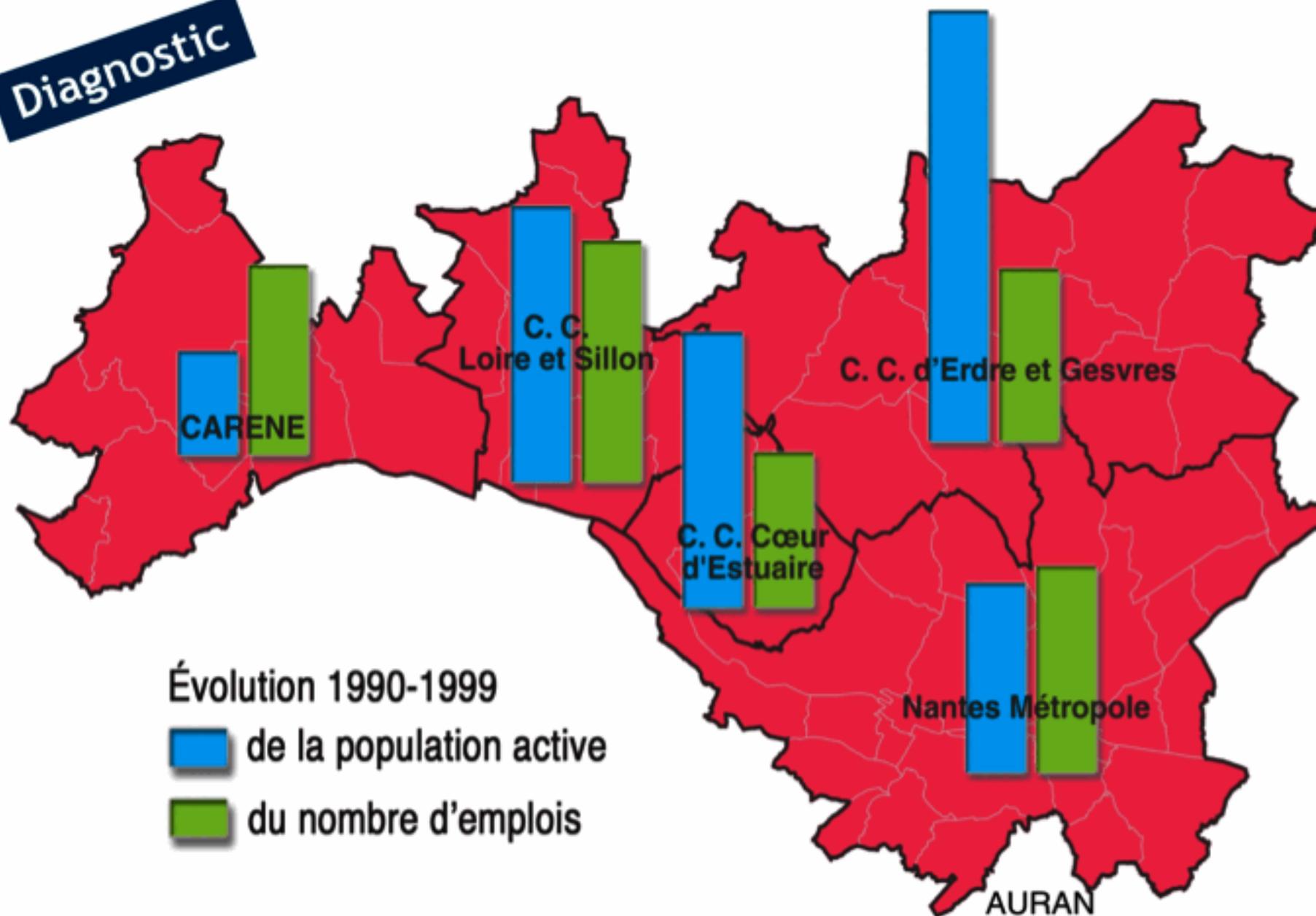
Organiser la mobilité : les objectifs relatifs à la cohérence entre l'urbanisation et les réseaux de transports.



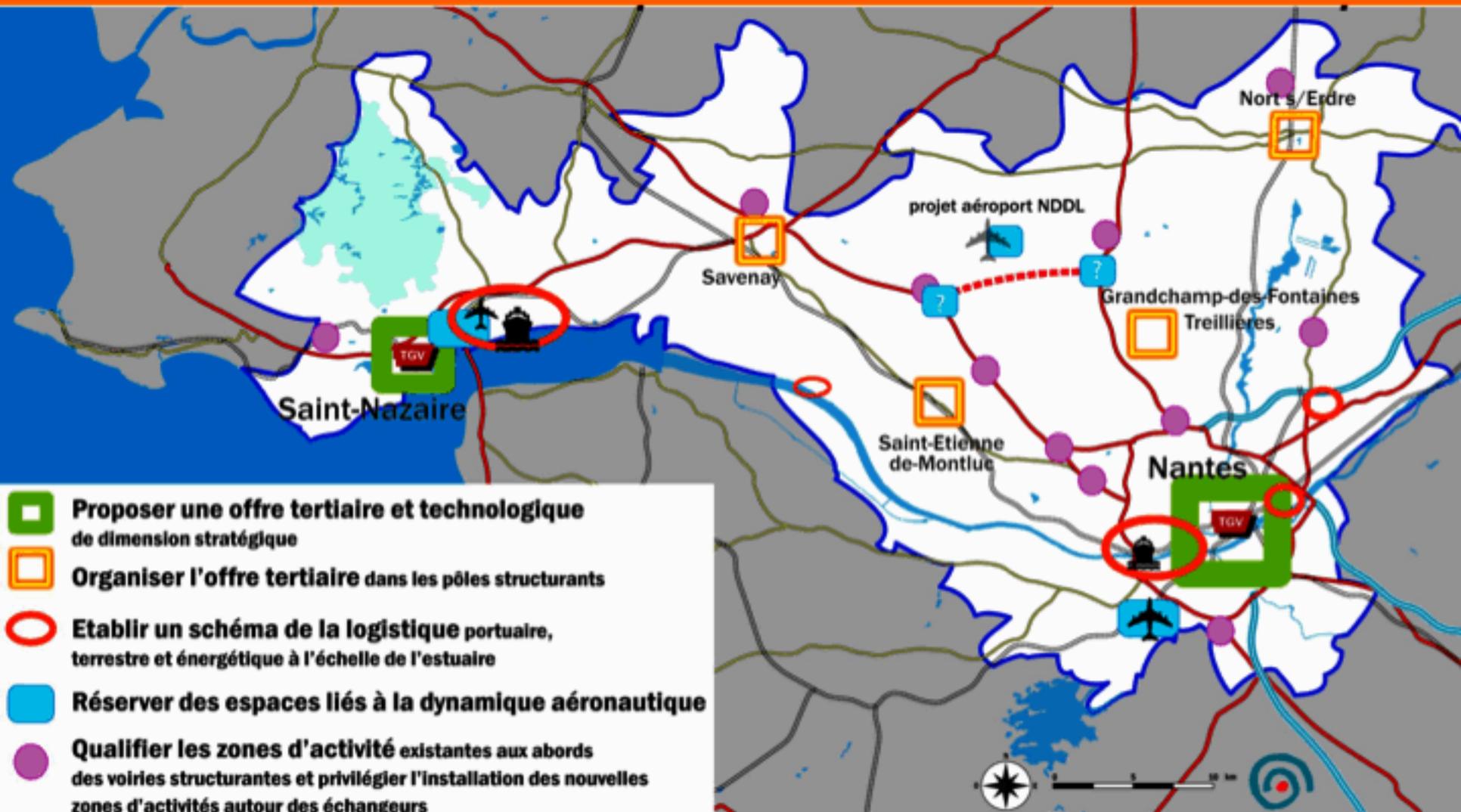
4. Assurer le
développement
économique sur
tout le territoire

Un déséquilibre emploi/actif

Diagnostic



Développer les richesses et l'emploi en assurant la cohérence spatiale des activités économiques.



Organiser le développement commercial

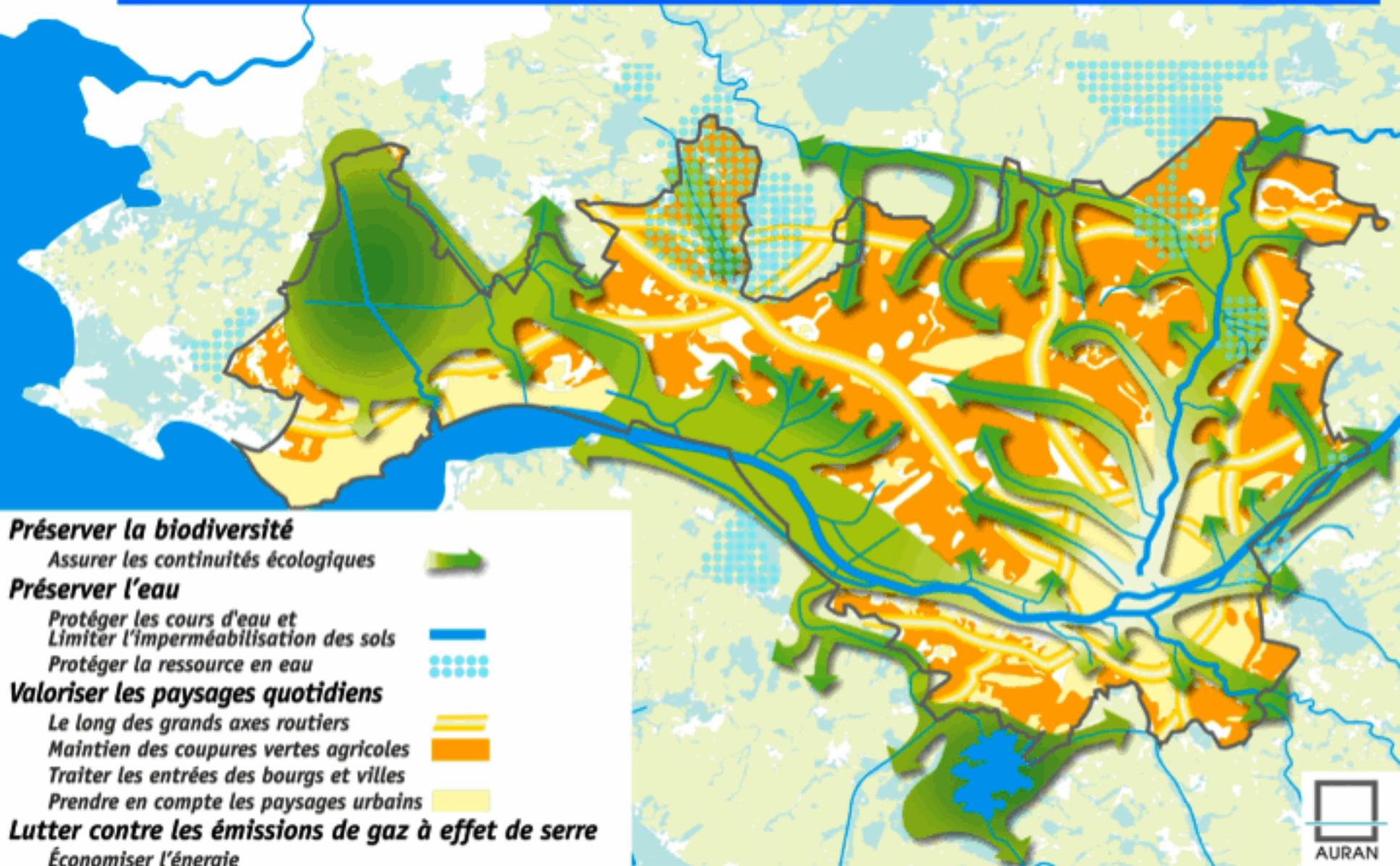
- ***Pas de nouvelle zone commerciale de périphérie.***
- ***Renforcer la vocation commerciale des pôles structurants.***
- ***Limiter la création de galeries commerciales généralistes adossées à de nouvelles grandes surfaces alimentaires.***

5. Protéger toutes les ressources du territoire

- *Protéger la biodiversité.*
- *Changement climatique, performance énergétique.*

- ***Préserver la biodiversité et le bon fonctionnement des espaces naturels.***
- ***Limiter l'imperméabilisation des sols.***
- ***Valoriser les espaces littoraux.***
- ***Se protéger des risques (naturels, technologiques, bruits, ...).***
- ***Soigner les grands paysages et les paysages quotidiens (36 coupures vertes le long des grands axes routiers).***
- ***Économiser l'énergie, contribuer à la lutte contre les gaz à effet de serre.***

Valoriser l'environnement et le cadre de vie pour tous.



Préserver la biodiversité

Assurer les continuités écologiques

Préserver l'eau

Protéger les cours d'eau et
limiter l'imperméabilisation des sols
Protéger la ressource en eau

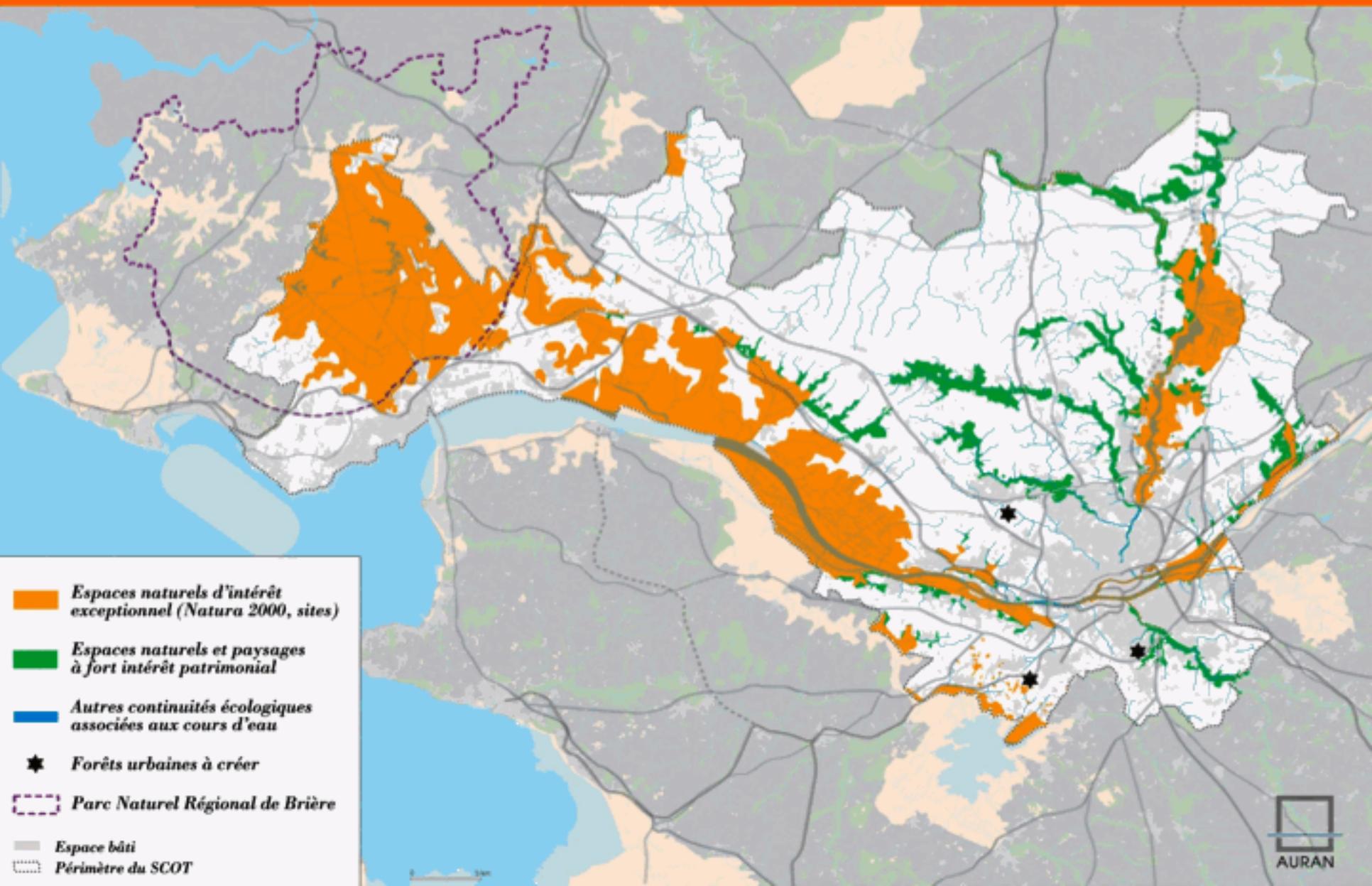
Valoriser les paysages quotidiens

Le long des grands axes routiers
Maintien des coupures vertes agricoles
Traiter les entrées des bourgs et villes
Prendre en compte les paysages urbains

Lutter contre les émissions de gaz à effet de serre

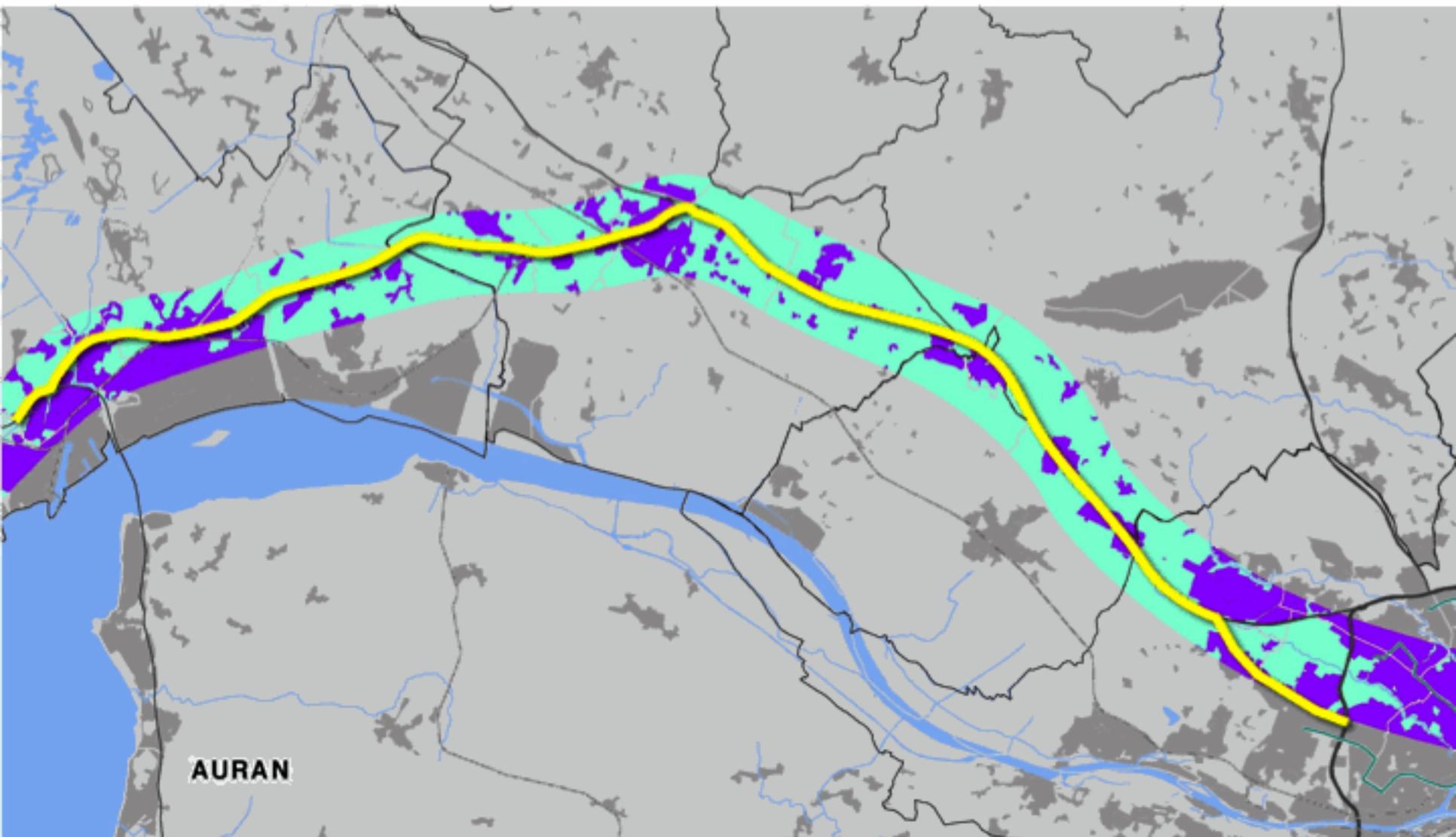
Économiser l'énergie
Favoriser les énergies renouvelables

Les espaces et les sites naturels





Les sites d'activité et l'urbanisation des rubans routiers



Les coupures sur les grands axes routiers

